

Compte rendu du conseil municipal du 20 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 20 septembre 2023, le conseil municipal de la commune de CODALET s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

ÉTAIENT PRESENTS : le Maire, Michel LLANAS, Frédéric GALIBERT, Patrick MASSELOT, Isabelle AUBRY, Christine BATARDIERE, Marina GUYON, Jhoanni CONESA, Florence DEGEILH, Pascal DUFLOT, Emmanuelle PUY

ÉTAIT EXCUSEE : Christine RIERA

Isabelle AUBRY est désignée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance, procède à l'appel des conseillers, constate que le quorum est atteint, proclame la validité de la séance. Il demande si des observations sont à formuler sur le compte rendu du 9 juin 2023, celui-ci n'appelant pas de remarque, est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour

1 convention d'organisation et de financement pour la réalisation des travaux de rénovation sur le réseau éclairage public–Dispositif INTRACTING EP

2 Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

3 Décision modificative du budget 2023: virement de crédit

4 Délibération portant création d'un emploi permanent

5 Délibération modifiant le tableau des effectifs 2024

6 Délibération de demande d'une subvention à la Région pour aménagement des espaces publics « cœur de village»

7 Changement de logiciel administratif: devis AGEDI

8 Pépinière Départementale: demande de plants et arbustes

9 Divers

1 convention d'organisation et de financement

Le Maire présente la proposition de convention. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2 Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation

Le Maire informe le conseil des logements vacants sur la commune. Une discussion s'engage.

La proposition d'instaurer une taxe sur les locaux vacants est approuvée avec 8 voix et 2 abstentions.

3 Décision modificative du budget 2023: virement de crédit

Le conseil municipal approuve cette modification du budget à l'unanimité.

4 Délibération portant création d'un emploi permanent

Le Maire propose la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial première classe cadre C à temps complet sur un poste de secrétaire de Mairie dès le 1er janvier 2024.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

5 Délibération modifiant le tableau des effectifs 2024

2 postes administratifs et 2 postes techniques
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

6 Délibération de demande d'une subvention à la Région pour aménagement des espaces publics « cœur de village »

Pour atteindre les 80% de subvention, Le Maire propose de solliciter la région.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

7 Changement de logiciel administratif: devis AGEDI

Nadine présente les avantages et les inconvénients de l'ancien logiciel et du nouveau, notamment financiers.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

8 Pépinière Départementale: demande de plants et arbustes

Des membres du conseil et Eric vont s'informer sur les lieux et les essences.

9 Divers

Etat d'avancement des travaux coeur du village
Arrêté préfectoral sécheresse prolongé
Des travaux sur le canal de Boher entraînent la fermeture anticipée du canal en octobre.
Les problèmes de manque d'eau potable sur des communes alentour.
Charte de la collectivité Eco exemplaire avec la communauté de commune
Opération brioche est renouvelée du 9 au 15 octobre
Panneau pocket sera financé par la comcom
A 20h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Secrétaire de Séance

Isabelle AUBRY

Le Maire

Michel LLANAS